



LE REGROUPEMENT DE PRETS

Le regroupement de prêts, également appelé le rachat de crédits ou restructuration de dettes, permet de diminuer fortement la mensualité globale de l'emprunteur, ce qui d'une part lui facilite la gestion de son budget et d'autre part fait de lui un meilleur profil client. Il prend la forme d'un montage financier visant à regrouper les mensualités de plusieurs crédits en un crédit unique.

Le regroupement de prêts permet d'épargner à nouveau et de préparer son avenir ou acquérir un bien immobilier.

Un regroupement de prêts s'adapte à tous les profils. Que vous soyez propriétaire de votre logement ou locataire, salarié ou en profession libérale, célibataire ou vivant en famille, nos solutions financières s'adaptent à votre situation. Le rachat de crédits ne concerne pas uniquement les personnes en situation de surendettement.

Au cours de la vie, de nombreuses situations s'accompagnent d'une variation budgétaire voire d'une baisse de revenus qu'elle soit anticipée ou non.

Un investissement immobilier, la réalisation de travaux, l'achat d'une voiture, un accident de vie, les études des enfants... sont autant de contextes où un rachat de crédits peut être nécessaire.

Les solutions financières proposées par INEDI COURTAGE sont complètement personnalisées et donc adaptées à votre situation.

Le regroupement de crédits se distingue par ses nombreux avantages :

1- La réduction de la mensualité

Le rachat de crédits est souvent associé à un allongement de la durée de l'emprunt. Pour un même capital dû, vous constaterez une réduction significative du montant de chaque mensualité de remboursement. Chaque mois, vous disposerez d'un reste à vivre plus important pour répondre aux besoins de votre foyer.

2- La constitution d'une trésorerie

Si votre situation le permet, votre courtier d'INEDI COURTAGE pourra vous aider à obtenir une trésorerie supplémentaire. Vous pourrez utiliser cette dernière à votre guise :

- Financer un nouveau projet professionnel.
- Préparer l'arrivée d'un enfant.
- Constituer une épargne de précaution.
- Effectuer des travaux de rénovation dans votre logement.
- Acheter du matériel informatique.

INEDI COURTAGE, entreprise individuelle - Siège : RCS Manosque n°514 993 799 - 1684 route du Plan, 04320 Entrevaux - Agence Nice : 58 avenue Pierre de Coubertin, Plot 9, 06200 Nice - contact@inedicourtage.fr - Courtier en opérations de banque et services de paiement et Courtier en assurance - ORIAS 13005825 (www.orias.fr) - Supervisé par l'ACPR 4 Place de Budapest, 75 436 PARIS cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr) - Membre du Label MADE IN COURTAGE et de l'association professionnelle ENDYA. **Aucune rémunération ne peut être perçue avant le versement effectif des fonds prêtés. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé ; vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**



- Planifier un voyage.

3- Une gestion simplifiée

Le rachat de crédit présente un autre intérêt majeur : vous n'aurez plus à traiter avec plusieurs créanciers. Votre dossier sera désormais géré par un seul et unique interlocuteur. Cela facilitera votre gestion financière personnelle, en vous offrant un contrôle rapide de vos relevés d'opérations bancaires.

4- Le rachat de crédits est ouvert à tous

Le rachat de crédits est ouvert à toutes les personnes ayant des emprunts en cours.

Il peut être accordé à :

- un salarié du privé
- un fonctionnaire
- un intérimaire
- une personne en CDD
- un travailleur indépendant

Dans le cas d'un crédit immobilier, la solution est accessible aux locataires comme aux propriétaires. Les personnes hébergées par un tiers ou logées par leur employeur sont également éligibles.

Contactez votre conseiller INEDI COURTAGÉ.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. La diminution du montant des mensualités entraîne l'allongement de la durée de remboursement et majore le coût total du crédit. La réduction dépend de la durée restante des prêts rachetés.